

Ce qu'il faut retenir du

CONSEIL NATIONAL DE LA SILVER ÉCONOMIE

du jeudi 17 mars 2022

Plan anti-chutes

Le 21 février dernier, Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé et Brigitte BOURGUIGNON, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, ont présenté un plan national triennal antichute des personnes âgées. Ce plan a pour objectif la réduction de 20 % des chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et plus d'ici 2024.

Ce plan constitue une première étape qui doit être améliorée notamment en associant des parties prenantes supplémentaires. La filière souhaite apporter sa contribution à ce plan à travers la constitution d'un groupe de travail impliquant les gérontopôles, Saint-Gobain, l'ADMR ou encore l'AFRATA, en lien avec d'autres acteurs et professionnels qui travaillent sur le sujet. N'hésitez pas à nous indiquer si vous souhaitez vous impliquer dans ces travaux.

Outil d'analyse de l'écosystème de la Silver économie

La filière, en collaboration avec l'agence Sweet Home, a élaboré un outil d'analyse qui a pour ambition de faciliter la compréhension de la Silver économie. Autour d'une cartographie d'acteurs et de porteurs de projets innovants dans le secteur, créée par Sweet Home en 2021, les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Étudier les rapports de force et les écarts entre l'offre et la demande d'aujourd'hui et de demain
- Éclairer sur les connexions souhaitables, existantes ou envisageables entre acteurs
- Faciliter l'accès à notre écosystème pour des parties prenantes externes qui le perçoivent trop souvent comme le marché de la dépendance
- Aider également les acteurs déjà engagés à identifier les meilleurs partenaires ou soutiens à la croissance de leur activité

Les livrables de cette démarche seront les suivants :

- Un livre blanc qui donnera un état des lieux de l'écosystème
- Un ensemble de newsletters mensuelles qui permettront d'approfondir certaines thématiques et qui apporteront une analyse « dynamique » de l'environnement et de ses acteurs
- Un événement dédié permettant d'apporter bilan et perspectives à cette démarche

Le livre blanc, présenté ce matin, est [disponible ici](#), n'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires ou remarques.

Nous ne manquerons pas de vous solliciter dans le cadre des newsletters permettant d'approfondir les thématiques abordées dans le Livre blanc.

Faire du numérique un facteur d'inclusion

Guilhem PRADALIE (guilhem.pradalie@lamednum.coop), Directeur général de la [MedNum](#) (Médiation numérique) est intervenu lors de ce CNSE afin de nous présenter l'enjeu de [l'inclusion numérique](#), thématique qui va faire partie des réflexions de la filière dans les années à venir.

À l'heure où le numérique devient parfois la seule porte d'entrée à un certain nombre de services (administration, santé, transports...), on estime aujourd'hui que 15 millions de Français sont éloignés du numérique. Parmi cette population, les seniors sont surreprésentés.

La MedNum porte notamment un [Indice de fragilité numérique](#) qui constituera un outil précieux dans le cadre de la structuration des Silver régions, afin de détecter les publics seniors en situation d'exclusion.

Présentation du "Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors"

Angélique GIACOMINI et Pierre-Olivier LEFEBVRE du réseau "Villes amies des aînés" (RFVAA) ont présenté [ce dispositif](#) permettant d'accélérer les innovations portées par les territoires en faveur du Bien vieillir.

Quelques informations sur le dispositif :

Il s'agit d'un dispositif financé par la CNSA et coordonné par le RFVAA. 500 000 € seront ainsi dédiés à l'ingénierie en faveur du développement des politiques de l'âge dans les territoires et 7 500 000 € pour la création de projets dans tous types de collectivités, autour de six orientations thématiques. Ce fonds, doté de 8 millions d'euros pour la période 2022-2023, vise à soutenir les collectivités qui souhaitent répondre au défi du vieillissement de leur population à travers la création d'environnements bâtis et sociaux plus adaptés à l'avancée en âge, dans une perspective intergénérationnelle.

Le fonds comporte deux axes sur lesquels les collectivités pourront candidater :

- 500 000 € pour la création d'une bourse d'appui aux collectivités. Il s'agira de financer la réalisation d'un état des lieux transversal du territoire ou le pilotage d'une démarche participative avec les habitants âgés, grâce à l'utilisation d'outils spécifiques
- 7 500 000 € pour la création de projets dans les territoires, en complémentarité des dispositifs existants (Conférences des financeurs, Aide à la Vie Partagée, financements de la Caisse des Dépôts...) afin de soutenir la mise en œuvre d'actions, portant sur six thématiques :
 - Solidarité intergénérationnelle
 - Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté
 - Participation et expertise d'usage des aînés
 - Connaissances et savoirs des aînés
 - Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge
 - Défi démographique, défi écologique : penser l'avenir ensemble

Vie de filière

Le Tour de France se poursuit et fera [étape dans la région Sud](#), mardi 22 mars à 9h30, à l'Hôtel de Région (27 place Jules Guesde, 13001 Marseille).

*Prochains Conseils nationaux de la Silver économie :
jeudi 19 mai 2022 (à 9h30) - jeudi 30 juin 2022 (à 9h30)*



France Silver Eco - 37 Boulevard Dubouchage - 06000 NICE

Pour vous désabonner ou toute question relative à cet envoi, contactez nous:
contact@france-silvereco.fr